



Communiqué de presse

L'alliance des organisateurs d'événements soutient la campagne de vaccination de l'OFSP « À ne pas manquer : faites-vous vacciner »

Berne, 23 août 2021 – La large alliance nationale des organisateurs d'événements soutient la campagne de vaccination de l'OFSP « À ne pas manquer : faites-vous vacciner ». Par cet appel, l'OFSP tient à répéter que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger et de protéger autrui d'une maladie à Covid-19 et d'une éventuelle évolution sévère. La vaccination contre le Covid-19 demeure la principale mesure pour réduire les conséquences de la pandémie.

Chaque vaccination compte

Le coronavirus est très contagieux. Même si la majorité des personnes infectées ne développent que des symptômes légers, voire aucun symptôme, une partie des malades développent des formes graves, en particulier les personnes vulnérables. La vaccination réduit le risque de contracter le Covid-19 et de transmettre le virus. En complément des règles d'hygiène et de conduite, la vaccination est à ce jour la meilleure stratégie pour limiter la propagation du virus et pour réduire le nombre de cas sévères de la maladie et de décès en Suisse.

Retour à plus de normalité

Toute personne qui se fait vacciner encore avant l'automne contribue à contenir une nouvelle vague de la pandémie – qui se profile à l'horizon sur fond d'augmentation du nombre de cas et de mutations du virus – et à reconquérir les libertés du quotidien et à préserver les libertés retrouvées.

Plus de tranquillité lors des manifestations

L'alliance des organisateurs d'événements est très favorable à ce que la population continue à profiter de la normalité retrouvée et des activités sociales qui lui ont manqué avec la famille et les amis, comme p. ex. aller à un concert, au théâtre, à un événement sportif ou à un salon, si possible avec des restrictions négligeables ou, mieux encore, inexistantes, et ce, bien évidemment, en préservant toujours au mieux la santé de toutes les parties impliquées.

Où et quand puis-je me faire vacciner ?

La Confédération a élaboré une stratégie vaccinale ainsi que des recommandations. La vaccination incombe aux cantons. L'ensemble des informations pour l'inscription à la vaccination contre le Covid-19 sont consultables sur le site Web du canton respectif : www.ofsp-coronavirus.ch/cantons.

Pour plus d'informations :

<https://ofsp-coronavirus.ch/vaccination/>

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

<https://ofsp-coronavirus.ch/vaccination/effets-secondaires-et-questions/#contents3>



Contact

Stefan Breitenmoser, stefan.breitenmoser@smpa.ch

À propos des associations participantes

Les associations de la branche de l'événementiel englobent, selon une enquête réalisée en janvier 2021, encore 1030 entreprises, 18 500 collaborateurs et collaboratrices, 40 000 bénévoles (free-lance) et génèrent encore un chiffre d'affaires de 2,37 milliards CHF en 2020 (5,56 Mia l'année précédente).